



LÉGENDE

RISQUES LIÉS A L'EAU

Zones inondables identifiées dans l'atlas des zones inondables de la DDTM 17

- Inondation fréquente
- Inondation exceptionnelle

Zones inondables identifiées par une étude hydraulique communale

- Délimitation de la zone inondable
- Isocotes

ZONAGE REGLEMENTAIRE :

- Zone Urbaine (U)
- Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Zone à urbaniser (AU) :

- Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H
- Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H

Zones Agricole (A) et Naturelle (N) :

- Zone Naturelle (N)
- Zone Agricole (A)
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en zone A ou N

ELEMENTS DE CONTEXTE :

- Bâti
- Limites communales
- Parcelles

Département de la Charente-Maritime (17)

Communauté de Communes Anis Sud

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



4.2 Règlement graphique 4.2.9 Risques et nuisances

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:7750 ème

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Anis Sud
Mission : Elaboration du PLUi
Sources : Cadastre DGFIP 2019, Citadia Conseil
Réalisation : Citadia Conseil le 31/01/20

CITADIA CONSEIL

even CONSEIL

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

→ MARSAIS

